



# LA MUSIQUE DANS LES PAVILLONS DE L'HOPITAL MARIN

## Le groupe AD LIBITUM

De jeunes artistes, brillants, enthousiastes, ils jouent en trio, de la musique classique ou contemporaine.

Ils veulent faire partager leur goût de l'harmonie, de la beauté avec des instruments originaux, des morceaux détonnants, des sonorités inédites.

Chaque intervention est prétexte à nouveauté :

la harpe égrène ses notes perlées sur les terrasses de l'hôpital, le basson étonne par sa gravité, la flûte ou le cor chantent les oiseaux et la forêt.

Tout est fait pour intéresser, parler avec des notes de musique, donner le goût, faire vibrer les cordes sensibles.

Ils interviennent dans tous les pavillons et adaptent leur répertoire à chaque public. Leurs récitals sont pleins de charme et de beauté, pleins de jeunesse !

Ils ont suivi une formation spécifique et se sont organisés pour consacrer chaque semaine du temps aux patients de cet hôpital.



## Voulez-vous parrainer AD LIBITUM à l'Hôpital Marin ?

Merci de prendre contact avec le siège administratif de l'association.

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés peuvent bénéficier d'une déduction fiscale égale à 60 % du montant du don dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires annuel.

Siège Administratif : 8 rue Ithurria 64700 Hendaye • Tel 05 59 20 21 73

[www.asso-lesdeuxjumeaux.fr](http://www.asso-lesdeuxjumeaux.fr) • [association-lesdeuxjumeaux@orange.fr](mailto:association-lesdeuxjumeaux@orange.fr)

Siège social : 48 quai Alphonse Le Gallo 92100 Boulogne-Billancourt

« LES DEUX JUMEaux » Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, décret d'application du 16 août 1901



« Nous voulons rendre la musique et le spectacle vivant accessibles à tous ! »

« ... rendre l'écoute accessible à un public non averti par le biais de la médiation musicale ».

L'association Ad libitum est née de la volonté commune à trois artistes de rendre la musique et le spectacle vivant accessibles à tous.

### **Objectifs**

Cette association réunit des artistes professionnels animant des spectacles musicaux vivants dont le but est de :

- promouvoir le développement de la musique classique et de sa médiation
- favoriser l'accès à la musique dans des milieux où elle est peu présente
- créer des partenariats avec des institutions médicales (hôpitaux, cliniques...), centres sociaux, centres carcéraux, afin de développer une action culturelle à long terme dans ces milieux éloignés du rayonnement culturel.
- rendre l'écoute accessible à un public non averti par le biais de la médiation musicale dans le cadre d'actions événementielles
- rendre la pratique musicale accessible de par une action pédagogique

### **Projet**

*Philosophie* : Apporter le concert et la découverte musicale aux personnes n'y ayant pas accès

*Proposition* : Une animation au cours de laquelle sera mise en avant la découverte de la musique et de trois instruments peu connus (Basson, Cor et Harpe), et qui aura pour but d'apporter aux patients un moment de détente et d'évasion.

L'échange humain et artistique sera au également au centre de cette animation.



#### **Association Ad Libitum**

Résidence Lissardy, App. G2

7 Avenue Lissardy

64700 Hendaye

Tel. : 06. 88. 68. 64. 34.